



# PLOUZÉVÉDÉ

Bonne Année 2013

Janvier 2013 - Numéro 125

## Infos

### VŒUX DU MAIRE

*Aux élus, présidents de clubs sportifs et associations locales, au monde économique et social, religieux, gendarmerie, pompiers, aux habitants de Plouzévéde, vous tous qui témoignez de votre intérêt sans cesse renouvelé pour la vie locale.*

*En tant que Maire, et avec l'équipe municipale, je sais pouvoir compter sur le dynamisme de toutes les forces vives qui font vivre la commune : bénévoles, enseignants, acteurs économiques, service à la population, sans oublier nos anciens et nos jeunes qui offrent un bel exemple de « vivre ensemble ».*

*L'année écoulée a été marquée par un certain nombre d'indicateurs montrant, que les difficultés économiques, sociales et financières restent particulièrement vigoureuses. Chacun en mesure les conséquences au quotidien. Cette période de vœux est l'occasion de dresser un bilan de nos actions.*

*Dans notre commune de nombreuses réalisations : Vallée du Ham, d'importants travaux de voirie, remise en état des bâtiments municipaux, animations culturelles, développement des services rendus aux familles dans le cadre scolaire et périscolaire et le coup de pouce de mise à disposition des locaux et agents communaux aux associations et de nombreux travaux encore.*

*De nombreux professionnels de santé occupent l'ensemble des locaux de notre pôle médical, ce qui le rend très attractif et répond aux besoins de notre population.*

*Remerciements aux agents des services municipaux: administratifs, techniques, scolaires, périscolaires qui s'impliquent au quotidien avec un attachement fort au service des citoyens.*

*Cette année sera l'engagement que nous avons pris de sécuriser notre RD788, ces réalisations, qui ont fait l'objet d'une forte concertation, s'inscrivent dans un programme de mandat particulièrement important, notamment financier car notre voirie est très importante et très endommagée.*

*Mon rôle de Maire, c'est d'anticiper l'avenir, de préparer notre commune aux enjeux et défis de demain et de répondre aux attentes dans la mesure de nos budgets.*

*J'apporte mon encouragement à tous ceux qui se battent pour garder leur outil de travail et les emplois, qui développent de nouveaux projets, de nouvelles activités. Sans eux quelle vie économique pour demain !*

*Aux nouveaux habitants, la bienvenue et à vous tous et toutes*

MEILLEURS VŒUX 2013

Madame Le Maire, Viviane PLUCHON



## Etat Civil : Décès

Une pensée pour celui qui nous a quittés.

- Yves, Marie COUSQUER, 88 ans, 3 impasse Maison des Sages.

## Demande de Permis de Construire

- CROCHET Philip et GUILLOU Céline : Construction d'une maison individuelle, rue de Bel Air.

## Permanences en Mairie

- P.L.H. (amélioration habitat) : Lundis 14 et 28 janvier de 10h30 à 12h.
- ADIL : Mercredi 23 janvier de 14h à 17h.
- R.P.A.M (Relais Assistantes Maternelles) : Jeudi 31 de 9h à 12h en Mairie. Temps d'éveil : Vendredi 18 Janvier.

## Déchetterie Besmen

☎ 02.98.29.59.14  
Du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars  
**HORAIRES D'HIVER**

- Lundi : 9 h – 12 h / 13 h 30 – 18 h 00
- Mercredi : 13 h 30 – 18 h 00
- Vendredi : 13 h 30 – 18 h 00
- Samedi : 9 h – 12 h / 13 h 30 – 18 h 00



## Avis aux associations

Les **demandes de subventions** pour 2013 devront parvenir en mairie **pour le 20 janvier dernier délai**. Seules les demandes parvenues à cette date seront prises en compte.

Veuillez nous fournir un RIB et une **attestation de responsabilité civile de votre assurance**.

## Assainissement : lingettes

Nous avons constaté dans le réseau d'assainissement de la commune, une accumulation de lingettes nettoyantes qui bouchent les canalisations.

Nous vous rappelons qu'il est interdit de jeter ce genre de produit dans les toilettes.

## Bulletin Communal d'Information

Les préparateurs et les distributeurs de bulletin sont conviés à se retrouver :

**Le Samedi 26 janvier 2013**  
**De 9 h 30 à 11h30, à la mairie,**  
autour d'un **café**.



## Plan de désherbage

Depuis 2010, la commune de Plouzévéde s'est engagée à respecter la charte d'entretien des espaces communaux.

Celle-ci nous oblige à ne plus utiliser de produits phytosanitaires sur les trottoirs.

Pour faciliter le cheminement des piétons sur cet espace, la mairie a décidé d'enrober une partie des trottoirs rue de Landivisiau. Ces travaux seront réalisés au mois de février prochain.



## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 18 DECEMBRE 2012

Absents excusés : Franck BROSSIER, Christophe MILIN.

Absente : Viviane QUILLERE.

### DECISIONS MODIFICATIVES

Le Conseil Municipal est informé de l'insuffisance des crédits inscrits aux articles 6248 (*divers transports*), 2031 Pg 101 (*frais d'études*) et 2041512 (*bâtiments et installations*) du Budget Commune.

Il lui est proposé d'adopter la décision modificative suivante :

Article	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépense	Recette	Dépense	Recette
D 6248 (divers transports)	+ 6000€			
D 022 (dépenses imprévues)	- 6000 €			
D 2031 (frais d'études). Pg 101			+ 18 000 €	
D 2041512 (bât et installations)			+ 3185 €	
D 023 (dépenses imprévues)			- 21185 €	
<b>TOTAL</b>	<b>0,00 €</b>		<b>0,00 €</b>	

**Le Conseil Municipal**, après en avoir délibéré et à l'unanimité, approuve la Décision Modificative ci-dessus.

Le Conseil Municipal est informé de l'insuffisance de crédits inscrits à l'article D 165 (*dépôts et cautionnements reçus*) du Budget Pôle Médical.

Il lui est proposé d'adopter la Décision Modificative ci-après :

Article	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépense	Recette	Dépense	Recette
D 165 (dépôts et cautionnements)			+ 360€	
D 21318 (autres bâtiments publics)			- 360€	
<b>TOTAL</b>	<b>0,00 €</b>		<b>0,00 €</b>	

**Le Conseil Municipal**, à l'unanimité, approuve la Décision Modificative ci-dessus.

### PROPOSITION DE DELIBERATION DE LA FDSEA EN VUE DE LUTTER CONTRE L'INVASION DES CHOUCAS

Madame Le Maire fait part au Conseil Municipal du courrier envoyé par le Syndicat Local des exploitants agricoles FDSEA concernant les dégâts occasionnés par la prolifération des choucas pour la population locale : dégâts aux cultures (plants arrachés, semis à refaire), obstructions des cheminées par les nids (risque d'incendie).

**Le Conseil Municipal**, à l'unanimité, demande à M. Le Préfet de prendre des mesures de régulation efficaces pour enrayer la prolifération de cette espèce protégée et de limiter ainsi les conséquences subies, notamment par les agriculteurs. Un assouplissement de la contrainte liée à la présence obligatoire des lieutenants de louveterie lors de la destruction autorisée de choucas est nécessaire.



**Séniors A :** Après une très bonne série au mois de novembre, l'équipe fanion a perdu des places au classement après ces deux défaites, 1-2 contre Scignac et 0-1 face à Plouvorn C. Elle se classe à la 6<sup>ème</sup> place du classement.

**Séniors B :** L'équipe réserve s'est inclinée de justesse à la dernière minute contre Plouneventer 1-2 mais s'est bien repris en s'imposant devant Saint Servais sur le score de 5-3. Elle est actuellement 5<sup>ème</sup> de son groupe.

**Séniors C :** L'équipe C marque le pas en ce mois de Décembre. Avec 2 défaites d'affilée contre Plouneventer B et Plouescat, elle se classe 8<sup>ème</sup> du championnat.

## Club de Judo



Le club de Judo se porte bien avec un effectif en hausse. Après être tombé à une cinquantaine de licenciés l'an passé, c'est prêt de 75 judokas cette année qui foulent les tatamis toutes les semaines.

Gwendal Cabon a remporté le titre de champion du Finistère, ceinture noire, depuis la fin de saison et il est entré au Pôle espoirs de Rennes.

Ce titre permet à Gwendal d'être qualifié pour les demi-finales des championnats de France, qui se dérouleront à Gouesnou le 20 janvier prochain, et à Nantes le 2 février.

Dans cette même compétition, Victor Herry, cadet 1 cette année, a gagné un combat mais n'a pas réussi à se classer.

Le club organise la Galette des rois pour tous les judokas et leurs parents **Samedi 12 janvier** à 16h au Mil-Ham.

Un loto aura lieu à la salle omnisports le 3 Mars 2013.

## Club des Coquelicots

L'assemblée générale des COQUELICOTS, club de course à pieds, a eu lieu le Vendredi 7 décembre 2012 dans la nouvelle salle "Ar Brug" à St Vougay.

Durant la présentation du rapport moral et financier concocté par Jean Luc Postec et le bureau, une discussion s'est instaurée. Les membres ont fait part de leurs attentes sur les projets du club et de chacun, pour l'année 2013. Le Marathon du médoc, présenté par Yves, intéressait plusieurs coureurs.

Nouveauté 2013, une séance supplémentaire de footing est mise en place le Jeudi soir à 19 h à St Derrien.

Deux nouvelles personnes sont rentrées dans le bureau de l'association : Joël Le Roux et Manuel Prigent.

Une réunion pour la composition du nouveau bureau a été faite le Jeudi 13 décembre 2012. Jean Luc Postec désirant se retirer de la présidence tout en restant membre actif, il nous fallait trouver un nouveau président. Joël Le Roux s'est porté volontaire pour prendre ce poste.

**Président :** Joël Le Roux, **Secrétaire :** Daniel Floc'h, **Trésorier :** Manuel Prigent, **Trésorier adjoint :** Michel Kérouanton, **Membres :** Jean Luc Postec, Anne Le Roux, Marielle Le Goulm, Pascal Quéré, Nadine Abgrall (absente sur la photo).



Les horaires et départs des footings sont inchangés :

1. Dimanche départ 9h30 Stade de Roz Avel à Berven.
2. Mardi départ 19h00 Stade de Roz Avel à Berven.
3. Jeudi départ 9h30 Odé Vraz à Plounevez Lochrist.

Nouveau jeudi départ 19h00 plan d'eau de St Derrien (Parcours éclairé de 900 m).

Le club des Coquelicots est ouvert à toutes les personnes intéressées par la pratique d'une activité sportive. Nous nous adaptons à toutes les allures.

Notre rythme d'entraînement est compris entre 8 et 11 km/h.

☎ **02 98 29 51 23 ou 07 70 35 08 24** (Le Roux Joël).

## Ensemble Paroissial Berven - Lambader

**Notre ami défunt :** Yves COUSQUER, 88 ans, 3 impasse Maison des Sages.



### Horaires des messes Mois de janvier 2013

	Plouzévédé	Plouvorn	Plougar	St Vougay	Trézilidé
5/6 janv	18h		10h30		
12/13 janv	18h	10h30			
19/20 janv	18h			10h30	
26/27 janv	18h	10h30			

**Attention :** Il y aura un **changement** pour les horaires des messes à partir du mois de **février 2013**.

L'ensemble Paroissial BERVEN LAMBADER  
Organise un

**KIG HA FARZ**

**Le Dimanche 27 janvier 2013**

**A la salle Mil Ham, à partir de 12h00.**

Pour une bonne organisation, les membres du Conseil Économique font appel à toutes les bonnes volontés de l'Ensemble pour préparer la salle, le service et la vaisselle.

Merci de les contacter, nous comptons sur vous.



## Annonces

### CCPL : Annuaire des entreprises

Actuellement en préparation, l'annuaire des entreprises (en ligne) de la Communauté des Communes du Pays de Landivisiau vous permettra, dès la fin de l'année, d'identifier une offre de proximité.

Cet outil de valorisation et de promotion des compétences existantes, recensera les entreprises implantées sur le territoire de la CCPL.

L'inscription, **gratuite**, est conditionnée au respect des critères suivants :

- Etre une entreprise implantée sur le territoire.
- Etre inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés et/ou au Répertoire des Métiers et/ou auprès de la Chambre d'Agriculture.
- Sont exclus les auto-entrepreneurs.

Vous souhaitez vous inscrire ? N'hésitez pas à contacter le service « développement économique » de la CCPL au **02 98 68 42 41** ou par mail [economie@pays-de-landivisiau.com](mailto:economie@pays-de-landivisiau.com)

➤ Brigitte SIMON, assistante maternelle, dispose d'une place à partir du mois de janvier pour un enfant de 0-2 ans. ☎ **09 83 20 51 47 ou 06 32 41 59 39**

## Le Marché de Noël.



*Absents sur la photo : Alex et Vanessa*

**Samedi 9H** : Une équipe de bénévoles solide est là et s'affaire au montage des stands.

Sous le barnum de la buvette, on prépare le vin chaud et on commence les premières crêpes. On coupe, on verse, on ajoute des cuillères de ceci et de cela, on touille, on goûte : C'est très Bon !

Pendant ce temps, le staff décoration se charge d'aménager la maison du Père Noël.

Les tâches s'enchaînent tranquillement.

La matinée avance. On installe les exposants à leur stand. Chacun occupe sa place.

Notre espace s'harmonise parfaitement avec le cadre féerique du Marché de Noël créé par les services municipaux.

Nous sommes prêts !

L'excellente météo contribue à la bonne humeur des organisateurs et des visiteurs.

Dans leurs stands, les artisans ont sélectionné le meilleur de leurs spécialités.

Erwann, accompagné des membres de l'association du club de gym, part pour une randonnée de Noël.

Le Père Noël décide de prendre le départ...pour un footing avec les Coquelicots.

Non loin, Christophe et les ados, illuminent les regards avec le lâcher de lanternes.

Et puis, balades en poneys, manèges, auto-tamponneuses, trampolines, maquillage, sculpteur de ballons animent le marché.

Et bien sûr, le Père Noël et ses amis Hello Kitty et Oui Oui tantôt distribuent des bonbons, tantôt prennent la pose avec les enfants.

**Dimanche 17H30** : Les bénévoles sont de nouveau là, pour démonter les barnums, la décoration, effectuer le rangement, le nettoyage...

Tout est fini, l'équipe se disperse. Les lumières du marché de Noël s'éteignent, c'est la fin de deux jours fatigants mais très agréables.

La récompense est là : Petits et Grands sont entrés dans la magie de Noël...

Bonnes fêtes de fin d'Année à Tous.

L'équipe du Comité d'Animation tient à remercier chaleureusement toutes les personnes qui se sont une fois encore investies pour le bon déroulement de ce marché de Noël.

Nous vous invitons à prendre un verre et comptons vivement sur votre présence lors de l'assemblée générale le **Samedi 19 Janvier 2012** à 19H30 à la salle du Mil Ham.

## Infos : ERDF



« Ecowatt en Bretagne, le bon geste énergie »

La région Bretagne doit aujourd'hui faire face à une situation délicate : elle ne produit que 8% de l'électricité qu'elle consomme.

La région doit donc être alimentée par des centrales éloignées. De fait, le réseau est largement mis à contribution, notamment lors des pics de consommation hivernaux, avec un risque accru de coupures d'électricité sur plusieurs départements dont le Finistère.

Dans l'attente de solutions plus pérennes, au niveau du développement des moyens de production et des infrastructures de transport d'électricité, RTE met donc en œuvre des mesures d'urgence sur son réseau dès cet hiver.

Face aux risques avérés de coupures d'électricité au moment des pics de froid en Bretagne, RTE, Réseau Transport Electricité, et ses partenaires ont relancé leur dispositif de maîtrise de la consommation : « EcoWatt en Bretagne, le Bon Geste Energie ».

Le principe est de s'inscrire sur le site [www.ouest-ecowatt.com](http://www.ouest-ecowatt.com) afin d'être informé par un SMS sur un téléphone portable ou par mail des journées considérées « oranges » ou « rouges ».

Quelques gestes simples peuvent nous permettre de passer le cap : éteindre ses lumières et son PC en quittant sur son bureau, ajuster sa consigne de chauffage, couper les convecteurs pirates, s'habiller en conséquence...

## A NOTER SUR LES AGENDAS

- Samedi 12 janvier : Galette des rois du club de Judo.
- Samedi 19 janvier : Assemblée Générale du Comité d'Animation.
- Samedi 26 janvier : Café des distributeurs de bulletin.
- Dimanche 27 janvier : Kig Ha Farz de la Paroisse.

## MEMENTO

**MEDECINS DE GARDE** : Faire le 15 (uniquement en cas d'urgence).

**PHARMACIES DE GARDE DU SECTEUR** : Les tours de garde sont affichés sur la porte de la pharmacie locale.

**Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche, il faudra désormais composer le 32 37.**

- ✓ Cabinet Infirmier tél. 06.60.89.95.79
  - ✓ Cabinet Kinésithérapie tél. 02.98.69.98.03
  - ✓ Cabinet Pédiacre-Podologue tél. 02.98.69.92.13
  - ✓ Cabinet Orthophoniste tél. 02 98 29 52 57
  - ✓ Centre Vétérinaire tél. 02 98 69 90 18
  - ✓ Taxi – Daniel FLOCH tél. 02 98 69 91 00
  - ✓ A.L.D.S tél. 02 98 69 49 60
- (Services de soins, repas et d'aide à domicile et service mandataire).

**MAIRIE** – Lundi, Mercredi, Jeudi : 8h30-12h / 13h30-17h30  
Mardi, Vendredi, Samedi : 8h30-12h  
Tél : 02.98.69.98.18

**AGENCE POSTALE** – du Mardi au Samedi : 9h-12h  
Tél : 02.98.29.53.36

**BIBLIOTHEQUE** – Permanences : Mercredi de 10 h 30 à 12h  
02.98.29.50.46 Vendredi de 18 h à 19 h  
Samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 15 h 30

Date limite de dépôt des articles pour le prochain bulletin :  
Samedi 19 janvier 2013

**(Distribution le Samedi 26 janvier 2013)**

Responsable de la communication : Mme PLUCHON Viviane, Maire



## *MEMENTO DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ AU POLE MEDICAL*

***DENTISTE*** Dr LE MENN Pierre ☎ 02 98 69 99 72

***ERGOTHERAPEUTE*** COLLET Diane ☎ 02 98 61 05 70

***INFIRMIERES*** CADIOU Stéphanie  
GRALL Anne-Marie  
MILIN Delphine ☎ 02 98 69 95 79

***KINESITHERAPEUTES*** BOUGET-BOURNAT Florence  
BOUGET Thomas  
DE MARCH Christophe ☎ 02 98 69 98 03

***MEDECIN*** Dr CABIOCH Suzanne ☎ 02 98 69 96 07

***MEDECIN*** Dr GUEGUEN Marie-Josée ☎ 02 98 15 57 89

***ORTHOPHONISTE*** LE JEUNE Fanny ☎ 02 98 29 52 57

***PODOLOGUE/PEDICURE*** ALLANÇON-GUILLOU Véronique  
☎ 02 98 69 92 13

***PSYCHOMOTRICIENNES*** COTONNEC Julie  
CRENN-ALLAIN Mona ☎ 06 31 02 31 89

***PSYCHOTHERAPEUTE*** JOUBERT Brigitte ☎ 06 41 67 69 21

## *MEMENTO DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ AU POLE MEDICAL*

***DENTISTE*** Dr LE MENN Pierre ☎ 02 98 69 99 72

***ERGOTHERAPEUTE*** COLLET Diane ☎ 02 98 61 05 70

***INFIRMIERES*** CADIOU Stéphanie  
GRALL Anne-Marie  
MILIN Delphine ☎ 02 98 69 95 79

***KINESITHERAPEUTES*** BOUGET-BOURNAT Florence  
BOUGET Thomas  
DE MARCH Christophe ☎ 02 98 69 98 03

***MEDECIN*** Dr CABIOCH Suzanne ☎ 02 98 69 96 07

***MEDECIN*** Dr GUEGUEN Marie-Josée ☎ 02 98 15 57 89

***ORTHOPHONISTE*** LE JEUNE Fanny ☎ 02 98 29 52 57

***PODOLOGUE/PEDICURE*** ALLANÇON-GUILLOU Véronique  
☎ 02 98 69 92 13

***PSYCHOMOTRICIENNES*** COTONNEC Julie  
CRENN-ALLAIN Mona ☎ 06 31 02 31 89

***PSYCHOTHERAPEUTE*** JOUBERT Brigitte ☎ 06 41 67 69 21